

EXHORTATIONS **Lettre d'un chrétien à Diognète** (vers 190 après J.-C.)

OU «QUI SOMMES-NOUS?»

Je vois, Excellent Diognète, le zèle qui te pousse à t'instruire sur la religion des chrétiens, la clarté et la précision des questions que tu poses à leur sujet: à quel Dieu s'adresse leur foi? Quel culte lui rendent-ils? D'où leur vient leur dédain unanime du monde et leur mépris de la mort? Pourquoi ne font-ils aucun cas des dieux reconnus par les Grecs et n'observent-ils pas les superstitions judaïques? Quel est ce grand amour qu'ils ont les uns pour les autres. Enfin, pourquoi ce peuple nouveau - ce nouveau mode de vie - n'est-il venu à l'existence que de nos jours et non plus tôt? (...)

Car les chrétiens ne se distinguent des autres hommes ni par le pays, ni par le langage, ni par les vêtements. Ils n'habitent pas des villes qui leur soient propres, ils ne se servent pas de quelque dialecte extraordinaire, leur genre de vie n'a rien de singulier. Ce n'est pas à l'imagination ou aux rêveries d'esprit agités que leur doctrine doit sa découverte; ils ne se font pas, comme tant d'autres, les champions d'une doctrine humaine. Ils se répartissent dans les cités grecques et barbares suivant le lot échu à chacun; ils se conforment aux usages locaux pour les vêtements, la nourriture et la manière de vivre, tout en manifestant les lois extraordinaires et vraiment paradoxales de leur république spirituelle. Ils résident chacun dans sa propre patrie, mais comme des étrangers domiciliés. Ils s'acquittent de tous leurs devoirs de citoyens et supportent toutes les charges comme des étrangers. Toute terre étrangère leur est une patrie et toute patrie une terre étrangère. Ils se marient comme tout le monde, ils sont des enfants, mais ils n'abandonnent pas leurs nouveau-nés, Ils partagent tous la même table, mais non la même couche. Ils sont dans la chair, mais ne vivent pas selon la chair. Ils passent leur vie sur la terre, mais sont citoyens du ciel. Ils obéissent aux lois établies et leur manière de vivre l'empporte en perfection sur les lois.»

(Lettre à Diognète, I,1 et V,1-10; Editions du Cerf, coll. Sources chrétiennes.)